

Faire enregistrer ses plans et devis d'accessoire (NEC ou CRN)

Avant de fabriquer un accessoire sous pression, vous devez faire enregistrer vos plans et devis. S'ils respectent les codes en vigueur de la province ou du territoire où l'accessoire est utilisé, un numéro d'enregistrement canadien (NEC) ou, en anglais, Canadian Registration Number (CRN), sera délivré par l'autorité de la province ou du territoire concerné.

Au Québec, c'est la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) qui délivre le NEC pour un accessoire qui sera utilisé dans cette province. Vous devez donc faire une demande d'enregistrement à la RBQ. Cependant, si vous souhaitez fabriquer un accessoire sous pression qui sera utilisé au Québec et dans d'autres provinces ou territoires du Canada, vous pouvez faire une demande d'enregistrement simultané.

Dans cette page :

Catégories d'accessoires

Les différents types d'accessoires sous pression sont divisés en plusieurs catégories. Les **accessoires doivent être enregistrés par catégorie**. Il faut faire une seule demande par catégorie, mais une demande peut comprendre plusieurs accessoires de la même catégorie.

Le tableau ci-dessous vous indique :

- de quelle catégorie fait partie un accessoire selon son type
- quels accessoires enregistrer selon leur catégorie.

La catégorie des accessoires selon leur type et informations sur l'enregistrement

Catégories	Types d'accessoires	Information sur l'enregistrement
A	Raccords de tuyauterie : manchons, tés, coudes, raccords en Y, tampons, raccords-unions, mamelons, bouchons (fonds), réducteurs	Seuls ceux qui sont fabriqués selon une norme non reconnue à l'échelle nationale doivent être enregistrés.
		Pour connaître la liste des normes reconnues, consultez la Tables 326.1 du code ASME B31.3, Process Piping, et l'article UG-44 du Boiler and Pressure Vessel Code, Section VIII, Div. 1.
B	Brides : toutes les brides	Seuls ceux qui sont fabriqués selon une norme non reconnue à l'échelle nationale doivent être enregistrés.
		Pour connaître la liste des normes reconnues, consultez la Tables 326.1 du code ASME B31.3, Process Piping, et l'article UG-44 du Boiler and Pressure Vessel Code, Section VIII, Div. 1.

Seuls ceux qui sont fabriqués selon une **norme non reconnue** à l'échelle nationale doivent être enregistrés.

C	Robinets : tous les robinets de canalisation	Pour connaître la liste des normes reconnues, consultez la Tables 326.1 du code ASME B31.3, Process Piping, et l'article UG-44 du Boiler and Pressure Vessel Code, Section VIII, Div. 1.
D	Joints de dilatation, raccordements et tuyaux flexibles : tous les types	Doivent tous être enregistrés.
E	Crépines, filtres, séparateurs et purgeurs de vapeur	Doivent tous être enregistrés.
F	Appareils de mesure : manomètres, indicateurs de niveau, voyants de liquide, transmetteurs de niveau ou de pression	Doivent tous être enregistrés.
G	Dispositifs de sûreté de capacité nominale certifiée et acceptables en tant que dispositifs contre la surpression primaire sur les chaudières, les appareils et les tuyauteries sous pression et les bouchons fusibles	Doivent tous être enregistrés.
H	Éléments sous pression qui n'appartiennent à aucune des catégories citées ci-dessus	Chaque conception différente doit être enregistrée séparément.

Enregistrement au Québec seulement

Votre demande d'enregistrement doit comprendre :

- le formulaire [Demande d'enregistrement des plans et devis – PDF \(706 Ko\)](#) dûment rempli, daté et signé
- le formulaire [Déclaration statutaire pour l'enregistrement des accessoires – PDF \(587 Ko\)](#)
- les calculs détaillés ou rapports d'essais de résistance (burst test) en format PDF
- les dessins techniques détaillés/catalogues en format PDF
- un exemple de marquage d'identification du fabricant
- votre preuve de détention d'un programme de contrôle de la qualité en fabrication d'équipements sous pression (copie de certificat ASME, CSA B51, ISO ou autre), si obtenu par un autre organisme que la RBQ
- votre preuve d'enregistrement initial si l'accessoire est déjà enregistré dans une autre province canadienne
- pour une révision ou un renouvellement, tous les documents originaux disponibles en plus des documents révisés, en soulignant sur ceux-ci les changements apportés par rapport à la version originale des documents.

Enregistrement simultané dans différentes provinces et différents territoires canadiens

Si vous souhaitez faire enregistrer vos plans et devis d'accessoires sous pression tant au Québec que

dans d'autres provinces et territoires canadiens, vous pouvez nous présenter votre demande. Nous nous occuperons d'en faire le traitement au Québec et auprès des autres provinces et territoires ciblés.

Votre demande d'enregistrement doit comprendre :

- le formulaire [Demande de délivrance d'un numéro d'enregistrement canadien \(NEC/CRN\) auprès de plusieurs autorités – PDF \(1,4 Mo\)](#) dûment rempli, daté et signé en format PDF pour chaque conception
- le formulaire [Déclaration statutaire pour l'enregistrement des accessoires – PDF \(587 Ko\)](#)
- les dessins/catalogues, spécifications techniques et calculs ou rapports d'essais de résistance (burst test) tels que demandés selon les exigences des provinces et territoires visés (voir la section Documents et informations à fournir du formulaire)
- la portée de la demande : dimensions, liste de produits ou autres variables
- votre preuve de détention d'un programme de contrôle de la qualité en fabrication d'équipements sous pression (copie de certificat ASME, CSA B51, ISO ou autre), si obtenu par un autre organisme que la RBQ
- une annexe présentant la liste et l'emplacement des usines de production s'il y en a plus d'une ou si les coordonnées sont différentes de celles inscrites à la section B du formulaire
- pour une révision ou un renouvellement, tous les documents originaux disponibles en plus des documents révisés, en soulignant sur ceux-ci les changements apportés par rapport à la version originale des documents.

Transmission de votre demande

Instructions générales

Envoyez votre demande à l'adresse courriel enregistrementdesplans@rbq.gouv.qc.ca. Précisez, dans l'objet du courriel, votre numéro de permis en installations sous pression si vous êtes un fabricant du Québec et le numéro de dessin.

Exemple pour un fabricant du Québec

Objet : Demande NEC, permis 1234567, dessin 12345

Exemple pour un fabricant situé à l'extérieur du Québec, un concepteur ou un concessionnaire

Objet : Demande NEC, dessin 12345

Instructions pour la transmission des informations

- Transmettez un courriel par demande d'enregistrement d'un plan. Si l'ensemble des documents **ne peuvent être transmis** en un seul courriel en raison de limitation de taille des documents, les documents doivent être transmis en plusieurs courriels. Le sujet doit clairement indiquer combien de courriels sont transmis, par exemple en ajoutant à la fin de l'objet « 1 de 3 », « 2 de 3 », « 3 de 3 », etc.
- Les fichiers doivent être joints au courriel. Les liens vers des pages ou des sites Web et les courriels joints ne sont pas acceptés.

Instructions pour les fichiers

- Les fichiers doivent être en format PDF, sans protection ajoutée.
- Les fichiers Zip sont à éviter afin de réduire le délai de traitement.
- Les fichiers doivent être séparés par type. Par exemple, un fichier ne doit contenir que des calculs ou que des dessins.
- Chaque fichier doit clairement identifier son contenu (formulaire, calculs, dessins, preuve de PCQ approuvé, document additionnel, etc.).
- Toutes les pages des calculs doivent avoir la même orientation (paysage ou portrait).

Suivi ou mise à jour de votre demande

Lorsque nous procéderons à l'ouverture de votre demande, nous vous enverrons un courriel précisant votre numéro de suivi (ex. : 123456).

Si vous avez besoin de faire une mise à jour, envoyez-nous un courriel en indiquant le numéro de suivi transmis dans votre courriel d'ouverture de demande. Par exemple : Mise à jour 123456.

Si les documents sont acceptés, nous vous transmettrons une lettre d'enregistrement ainsi que les documents estampillés par courriel, en format PDF.

Des questions?

Pour toute question concernant votre demande d'enregistrement de plans et devis, dont sa transmission à notre équipe, communiquez avec nous :

- par courriel à enregistrementdesplans@rbq.gouv.qc.ca
- par téléphone au 514 873-6459 ou sans frais au 1 866 262-2084.